

La marine canadienne et sa réserve sont commandées par le chef du Service Naval qui est l'un des membres du Conseil de la Défense. Ses attributions s'étendent sur :

1. La marine royale canadienne (permanente).
2. La réserve navale royale canadienne (temporaire).
3. La réserve des volontaires de la marine royale canadienne (temporaire).
4. La réserve de la flotte royale canadienne (temporaire).

Le service naval fournit le personnel administratif et autre des quatre branches.

Marine royale canadienne.—Ses effectifs sont de 150 officiers et 1,822 sous-officiers et marins, la plupart d'entre eux engagés pour sept ans. Une petite partie du personnel de la marine est constituée par des spécialistes et techniciens : artilleurs, torpilleurs, mécaniciens, etc., prêtés par la marine de guerre britannique. (Le 1er avril 1938, il y avait 4 officiers de la marine royale et 2 marins qualifiés de la marine royale prêtés à la marine royale canadienne.)

Une partie des officiers de la marine royale canadienne sert périodiquement à bord des cuirassés, croiseurs légers, etc., de la marine de guerre britannique pour y acquérir l'expérience du commandement à bord de ces unités; en outre, des cours sont organisés à l'usage de certains officiers dans les écoles d'instruction de la flotte d'où sortent les officiers d'état-major et certains spécialistes : artilleurs, torpilleurs, sans-filistes, etc. Les sous-officiers et marins peuvent également suivre des cours identiques dans des écoles à leur usage.

Les vaisseaux de la marine canadienne sont :

H.M.C.S. <i>Saguenay</i> (contre-torpilleur, en service).	H.M.C.S. <i>Gaspé</i> (dragueur de mines, en service).
H.M.C.S. <i>Skeena</i> (contre-torpilleur, en service).	H.M.C.S. <i>Fundy</i> (dragueur de mines, en service).
H.M.C.S. <i>St-Laurent</i> (contre-torpilleur, en service).	H.M.C.S. <i>Nootka</i> (dragueur de mines, en service).
H.M.C.S. <i>Fraser</i> (contre-torpilleur, en service).	
H.M.C.S. <i>Ottawa</i> (contre-torpilleur, en service).	H.M.C.S. <i>Comoze</i> (dragueur de mines, en service).
H.M.C.S. <i>Restigouche</i> (contre-torpilleur, en service).	H.M.C.S. <i>Venture</i> (goélette-école, en service).
H.M.C.S. <i>Armentières</i> (dragueur de mines, en service).	H.M.C.S. <i>Skidegate</i> (yacht à moteur, en service).
	H.M.C.S. <i>Glencairn</i> (quelque auxiliaire).

Des établissements navals existent à Halifax et Esquimalt, comportant des casernes et des salles d'exercice aménagés d'une façon tout à fait moderne pour l'enseignement du tir, l'appréciation de la distance, etc.; des écoles pour torpilleurs et électriciens; des terrains d'exercice militaire; et autre outillage. Dans les mêmes villes d'Halifax et d'Esquimalt se trouvent également des docks et des ateliers pour les réparations et l'approvisionnement des navires de la marine royale canadienne.

Réserve Navale Royale Canadienne.—Elle se compose de 70 officiers et 430 hommes recrutés parmi les matelots et les pêcheurs du littoral. Des officiers de recrutement ont été nommés dans les villes suivantes: Halifax, Charlottetown, Québec, Montréal et Vancouver.

Les officiers et les marins de la réserve navale canadienne assistent aux exercices d'entraînement soit à Halifax, soit à Esquimalt, pendant 42 jours la première année de leur enrôlement et ensuite pendant 14 jours chaque année ou tous les deux ans. Il leur est permis de contracter des engagements volontaires pour servir à bord pendant une durée n'excédant pas six mois, au cours de chaque période d'enrôlement, laquelle est limitée à cinq ans.

La réserve de pêcheurs de la R.N.R.C., comprenant 40 maître et 160 marins, est établie sur la côte du Pacifique du Canada.

Réserve des volontaires de la marine royale canadienne (R.C.N.V.R.)—Ses effectifs consistent en 138 officiers de la liste A, 26 instructeurs et 1,652 hommes de divers grades distribués dans les villes suivantes: Halifax, Saint-John, Charlotte-